

Réseaux, services et mobilité-transports

/ Eau et assainissement

Réf. D23-005947

Objet : nouveau règlement de service Iléo

Lille, le 10 NOV. 2023

Madame, Monsieur,

A partir du 1^{er} janvier 2024, iléo deviendra votre nouvel opérateur du service public d'eau potable, au terme du contrat de délégation confié à Suez Eau France qui s'achève le 31 décembre 2023.

Dans un contexte de raréfaction de nos ressources en eau du fait du changement climatique, la MEL met en place une politique d'économie d'eau ambitieuse et volontariste adossée à un plan d'action destiné à répondre au grand défi de la sobriété hydrique.

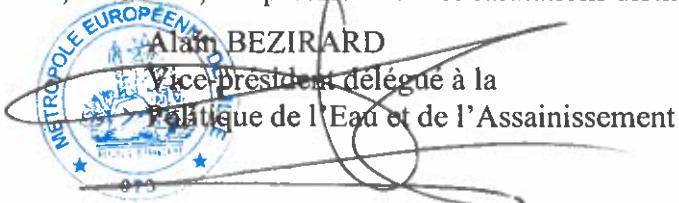
Dans ce cadre, j'ai le plaisir de vous adresser votre nouveau règlement de service définissant les prestations assurées à partir du 1^{er} janvier 2024 par le service d'eau potable de la MEL ainsi que les obligations respectives du service et des usagers, qu'ils soient propriétaires ou occupants.

Vous y trouverez notamment les règles liées à l'abonnement au service (durée, résiliation, ...), les modalités d'établissement d'un branchement, les conditions d'usage du compteur ainsi que les références de contact d'iléo (agence sise au 26 rue Van Hende à Lille – 09 69 32 22 12 – appel non surtaxé).

Notre volonté est de vous donner les moyens de maîtriser votre consommation, et votre facture d'eau, grâce à différents services qui vous seront mis à disposition progressivement au cours des 4 prochaines années. Vous bénéficiez notamment de la télérègle sur votre compteur d'eau qui permettra de disposer d'une « alerte fuite » sous 48 heures et d'un « coach conso » pour vous aider au pilotage de vos consommations.

En respectant les prescriptions de ce règlement et à travers nos gestes quotidiens favorisant l'économie de l'eau, nous pourrons ensemble préserver notre ressource en eau fragilisée par les effets du changement climatique.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Alain BEZIRARD
Vice-président délégué à la
Politique de l'Eau et de l'Assainissement

